

Informations générales sur les cours à option

Présence obligatoire

Malgré le terme « option », ces cours ne sont pas facultatifs et font partie intégrante du curriculum. Une présence minimum de 80% est requise pour pouvoir se présenter à l'examen. L'étudiant/e qui, sans raison, n'aurait pas suivi le cours à 80%, devra refaire son année.

Examen

La participation à l'option choisie est obligatoire. Chaque option est sanctionnée par un examen dont la modalité vous sera communiquée par la/le/les responsable/s au début de l'option.

La note de l'option est indépendante de la note des contrôles continus.

Le cours à option donne droit à 3 crédits ECTS.

Les notes sont données au quart de bonne (1.00, 1.25, 1.50, 1.75, 2.00).

La note de réussite est 4.00.

Les règles habituelles (Règlement d'études, art. 21) s'appliquent en cas de non-participation à l'examen (« défaut »).

Pour rappel, un certificat médical ou tout document prouvant l'existence de justes motifs doit être fourni au secrétariat des étudiants dans les 3 jours suivant l'examen.

Transmission des notes aux étudiants

Les notes sont transmises aux étudiants directement via le secrétariat des étudiants.

Les notes sont publiées sur le portail Unige des étudiants dès que l'entièreté des notes a été récoltée par celui-ci. Les étudiants reçoivent un email dès qu'elles sont disponibles.

Rattrapage en cas d'échec

En cas d'échec, une session de rattrapage doit être organisée entre les responsables du cours et l'étudiant/e concerné/e au plus tard pendant la session des examens de rattrapage qui a lieu chaque année au mois d'août.

Il est impératif d'avertir le secrétariat de la date qui a été convenue pour cet examen de rattrapage afin de pouvoir assurer le suivi administratif qui en découle dans les meilleures conditions possibles.

Coordonnées utiles

- Secrétariat des cours à option MH-2BA-3BA-CoursOPTIONS@unige.ch
- Responsable groupe de travail
cours à option Pre Marie-Luce Bochaton-Piallat
Marie-Luce.Piallat@unige.ch
- Membres du groupe de travail Pr Eric Feraille
Pr Jean-Paul Vallée
Pr Alexandre Wenger